



COMPTE RENDU DU COMITE TRAVAUX ET PATRIMOINE DU 14 AVRIL 2022 – 19H30

MAIRIE DE SAINT-USAGE
21170

Présents : Monsieur Alain IMBERT, Monsieur Rachid BOULAHYA, Monsieur Suayib CAKIR, Madame Marie-Laure CARTIER, Monsieur Jérémy POILLOT, Monsieur Jean-François GANEE, Madame Aurélie LABELLE

Absents : Madame Laurie AUSSENAC, Monsieur Jean MATHELIN, Monsieur Marc GOUDOT, Monsieur Serge ESPRIT

Excusés : Madame Aurélie LABELLE

Secrétaire de séance : Monsieur Alain IMBERT,

I. ACHAT D'UNE TONDEUSE – ANALYSE DES DEVIS

Monsieur IMBERT propose plusieurs devis pour une tondeuse tractée pour les services techniques

3 propositions :

- Tondeuse GRIM proposée par Brazey Motoculture pour 1680 € TTC
- Tondeuse STAUB proposée par l'EARL Naveau à Auxonne carter acier, coupe 51 cm, pour 789 € TTC
- Tondeuse ISEKI proposée par Brazey Motoculture, carter Alu, coupe 52 cm, pour 880 € TTC

Après échange, la commission souhaite émettre l'avis de prendre la tondeuse ISEKI d'une valeur de 880 € TTC.

A la demande d'un devis auprès de Brazey Motoculture, le modèle ISEKI n'est plus disponible avant 2024. Les recherches vont se poursuivre, Brazey Motoculture propose un modèle ISEKI à 708 € TTC.

II. ANALYSE DES PROPOSITIONS CONCERNANT LA VENTE DES PARCELLES DE L'ANCIENNE DECHETERIE

Monsieur IMBERT informe le comité que nous avons reçu deux propositions.

- SARL PIER qui a fait une proposition d'achat des parcelles (2283 m²) pour un montant de 34 € du m². (Il n'est pas possible de vendre la totalité de la parcelle en raison de la voirie qui ne peut être cédée sans enclaver le site de Bricomarché). Son projet prévoit la construction d'un site administratif et d'un lieu de stockage.
- SAS GEODAS Bricomarché qui a fait une proposition d'achat de la totalité de la parcelle (voirie comprise) pour 34 € du m² plus d'aménager la rue aux Cordes avec de la pose d'équipement urbain. Le projet prévoit de réhabiliter la déchèterie pour en faire un site de stockage de matériaux.

Après examen des plans et des offres, le Comité a émis un avis favorable concernant l'une des offres. Le résultat ne sera pas dévoilé avant le Conseil Municipal du 12 mai prochain.

III. Projet d'adhésion au service ICO – Maitrise d'ouvrage du Conseil Départemental

Le Département intervient régulièrement sur des projets de maîtrise d'ouvrage de la Commune via le dispositif MICA. Pour compléter ce dispositif aux communes gratuit, il est proposé d'adhérer au dispositif ICO (ingénierie Côte d'Or). Les missions d'ICO s'inscrivent dans le prolongement de celle de la MICA en matière d'aide à la maîtrise d'ouvrage.

Le coût de l'adhésion est de 200 € TTC

Le Comité valide l'adhésion au dispositif ICO à l'unanimité.

IV. Présentation du projet « Entrée du Village » pour 2023.

Présentation des deux projets proposés par la MICA qui a réalisé l'étude.

- Projet route d'Echenon avec l'installation de rampe clignotante au niveau du passage piéton.
- Projet RD 20 E « Avenue de la Gare » avec installation de bordure rétrécissante et de trottoir

Les avis sont favorables à la majorité mais certains membres estiment que le projet pourrait être complété avec l'implantation de radar pédagogique ou d'une chicane.

Des devis seront demandés concernant ce projet, l'implantation d'une chicane et de radar pédagogique.

V. Questions diverses

Des membres demandent si des projets sont prévues pour sécuriser la route de Dijon notamment la partie concernant la ZAE et le site d'Intermarché. Deux accidents ont eu lieu en 15 jours. Madame le Maire intervient pour préciser qu'une demande sera faite par courrier au Département

La séance est levée à 20h15